

Appel à candidatures de la Fondation Ginkgo pour l'environnement en vue de financer des thèses de recherche sur la biodiversité

Termes de référence

La Fondation Ginkgo pour l'environnement

La Fondation Ginkgo pour l'environnement a été créée en 2020 avec l'ambition de participer, à sa mesure, à protéger l'environnement afin de préserver la qualité de la vie sur terre pour les futures générations. Depuis sa création et dans cet objectif, la Fondation Ginkgo accompagne des projets de recherche, d'éducation à l'environnement, d'agroécologie et de préservation de la biodiversité.

La Fondation Ginkgo est abritée par la Fondation de France.

Vous pouvez demander plus d'information sur la Fondation Ginkgo à l'adresse

bourses@fondationginkgo.com.

Contexte de l'appel à candidatures

La biodiversité recouvre la variabilité des organismes vivants dans les écosystèmes terrestres et marins. Elle inclut leur diversité en termes d'attributs génétiques, phénotypiques, phylogénétiques et fonctionnels, de même que les variations de leur abondance et distribution dans le temps et l'espace.

Soumise à la pression très importante des activités humaines, la biodiversité mondiale est l'une des six frontières planétaires dépassées sur les neuf suivies par la communauté scientifique¹.

Les principales causes de son érosion sont la destruction et dégradation des habitats, les invasions biologiques, la pollution des airs, des sols et des eaux, la surexploitation des espèces vivantes et le changement climatique.

Les conséquences pour l'Homme sont multiples : réduction des ressources naturelles, infertilité des sols, émergence ou résurgence de maladies (zoonoses), dérèglement local du climat, régulation des cycles de l'eau, affectation des potentiels spirituel et récréatif, réduction des savoirs, etc.

La préservation de la biodiversité mondiale est donc un champ de recherche académique, fondamentale ou appliquée, indispensable à la soutenabilité du développement humain et essentielle pour la biodiversité elle-même.

Objectifs de l'appel à candidatures

La Fondation Ginkgo pour l'environnement souhaite financer deux thèses de recherche visant une meilleure connaissance de la biodiversité et/ou des moyens d'atténuation de la crise qu'elle rencontre.

Pour ce faire, la Fondation lance un appel à candidatures auprès des superviseurs de thèses dont le projet rentre dans ce champ.

Concrètement, la Fondation Ginkgo propose de financer le salaire des deux doctorants pendant les trois années de la thèse. Les autres éventuels coûts de recherche (logistique, matériel, frais de déplacement...) ne seront pas éligibles à cet appel à candidatures.

La Fondation pourra soutenir deux projets de thèse.

¹ <https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

Critères d'éligibilité des projets

Les thèses doivent démarrer au plus tard le 1^{er} Novembre 2024 et se terminer au plus tard le 30 Octobre 2027, avec l'intention d'être soutenues par leur auteur à l'issue des travaux.

L'organisme de recherche au sein duquel est abritée la thèse doit être français.

Ni la nationalité du candidat (le superviseur) ni celle du doctorant, si elle est connue au moment de la réponse à l'appel à candidatures, n'entre en ligne de compte.

La bourse demandée couvrira l'ensemble des salaires du doctorant durant les 3 années.

Couverture thématique

Les sujets de recherche pourront être les suivants :

- la connaissance de la biodiversité,
- la compréhension de son fonctionnement,
- l'étude des conditions du maintien de son potentiel évolutif,
- la connaissance de ses réactions à des menaces ou facteurs de stress,
- les moyens d'atténuation de son érosion,
- la connaissance et la favorisation de ses capacités de résilience,
- la recherche de leviers d'adaptation aux pressions dont elle fait l'objet,
- ...

Sans obligation, parmi ces thématiques, les thèses candidates pourront aussi :

- étudier les dimensions humaines (anthropologiques, sociologiques, politiques, etc.) des enjeux de gestion, conservation ou dégradation de la biodiversité.
- adopter un angle sectoriel ; par exemple sur les liens entre biodiversité et agriculture, ou industrie, habitat, transports, tourisme, etc.

Critères d'évaluation

Chacun des projets sera évalué sur 4 critères :

1) Intérêt scientifique du projet

Notation de 0 à 10. Pondération : 50% de la note finale

La thématique abordée semble-t-elle importante, source d'avancées significatives pour la recherche sur la biodiversité ? Quel est le degré d'innovation du projet ? Quelle place dans la communauté scientifique internationale travaillant sur la biodiversité ?

Les projets les moins bien notés seront ceux portant sur un sujet déjà largement exploré ; a contrario, les projets les mieux évalués présenteront des objectifs innovants, soutenus par des équipes compétitives et sujets à de potentielles collaborations, ils permettront des avancées innovantes sur la biodiversité ; et pour certaines, attendues par la communauté scientifique.

Supervision du projet et potentiel d'apprentissage

Notation de 1 à 10. Pondération : 20% de la note finale

Quelle est la qualité du superviseur (ou de l'équipe) encadrant la thèse : le CV du superviseur (ou des membres mentionnés de l'équipe) fait-il montre d'expertise dans le sujet, de renommée internationale, d'historique positif en termes d'encadrement de doctorants ou post doc, etc. ? Le projet va-t-il permettre de former efficacement le doctorant au cours des années d'étude, en vue de devenir un chercheur expert dans son domaine et rigoureux dans son travail ?

Un encadrement peu significatif, ou peu qualifié, sera faiblement noté. Les évaluateurs rechercheront les dossiers portés par un superviseur renommé, expérimenté, au CV démontrant une expertise importante et reconnue du sujet de la thèse ; et dont l'historique de supervision de thèses, ainsi que la robustesse de l'accompagnement prévu, faciliteront un apprentissage efficace pour le doctorant.

Faisabilité : soutien de l'organisme / encadrement logistique du projet

Notation de 1 à 10. Pondération : 15% de la note finale

Y a-t-il des risques potentiels sur la faisabilité du projet : en termes de financement, sur la nature des expérimentations prévues (techniques nouvelles), la logistique, etc. ? Le cas échéant, quelles sont les mesures prévues d'atténuation par l'organisme au sein duquel seront abrités les travaux ?

Des zones d'ombres sur les moyens technologiques, logistiques ou financiers employés, ou d'éventuels risques sociétaux ou environnementaux voire géopolitiques, viendront pénaliser l'évaluation. A l'inverse, le Comité favorisera un dossier dont les ressources dédiées apporteront un appui fort, expert, sécurisant, au projet pour que soient réalisés et diffusés les travaux dans les meilleures conditions possibles.

Communicabilité du projet

Notation de 0 à 10. Pondération : 15% de la note finale

Quel est le potentiel de communication envers la communauté scientifique et le grand public, durant les travaux et à l'issue de la thèse ? Les objectifs du projet sont-ils compréhensibles, même pour un non-sachant, avec un séquençement clair des travaux le long des 3 ans de travail ?

Un projet sera faiblement noté s'il est peu compréhensible (au-delà des éléments techniques), s'il présente un risque important d'effet tunnel (absence de résultats intermédiaires), ou une difficulté manifeste de communication. Le Comité évaluera en revanche favorablement un projet s'appuyant sur des objectifs explicites, à même d'être communiqués à - et suivis par - des personnes non averties.

Organismes cibles de l'appel à projets

Les organismes cibles sont les établissements français de recherche au sein desquels peuvent être menées des thèses portant sur la biodiversité : universités, facultés, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche...

Calendrier de l'appel à projets

- Lundi 15 Janvier 2024 : diffusion de l'appel à candidatures
- Vendredi 29 Mars 2024 à 23h59 : date limite d'envoi des dossiers de candidatures à l'adresse suivante : bourses@fondationginkgo.com
- Mardi 2 Avril – Vendredi 31 Mai 2024 : instruction des projets.
La Fondation pourra contacter les candidats en cas de nécessité d'éclaircissement sur le dossier soumis.
La sélection finale sera faite en 3 temps :
 1. écart des dossiers non éligibles par la Fondation,
 2. évaluation par le Comité de Sélection,
 3. validation finale par le Comité exécutif de la Fondation Ginkgo.
- Lundi 3 Juin 2024 : annonce des résultats

Comité de Sélection

Le Comité de Sélection est composé de personnalités scientifiques issues du monde de la recherche apportant leur expertise sur la biodiversité.

L'identité de ses membres sera communiquée à l'issue de cet appel à candidatures.

L'évaluation des dossiers est encadrée par des règles claires permettant d'écarter tout potentiel conflit d'intérêt entre un dossier et un évaluateur.

Dossier de candidature

Le superviseur de la thèse doit remplir et envoyer le dossier de candidature à bourses@fondationginkgo.com le Vendredi 29 Mars 2024 à 23h59 au plus tard.

Ce dossier se compose de plusieurs rubriques visant à présenter en détails le projet et faciliter son évaluation comparée par le Comité de Sélection.

Il doit être rédigé en français.

Seul un CV peut être attaché en pièce jointe au dossier.

Toute autre pièce jointe ne sera pas prise en compte ; si besoin d'en porter une à connaissance, merci de reporter son contenu dans les rubriques ad hoc du dossier.

Contacts

bourses@fondationginkgo.com